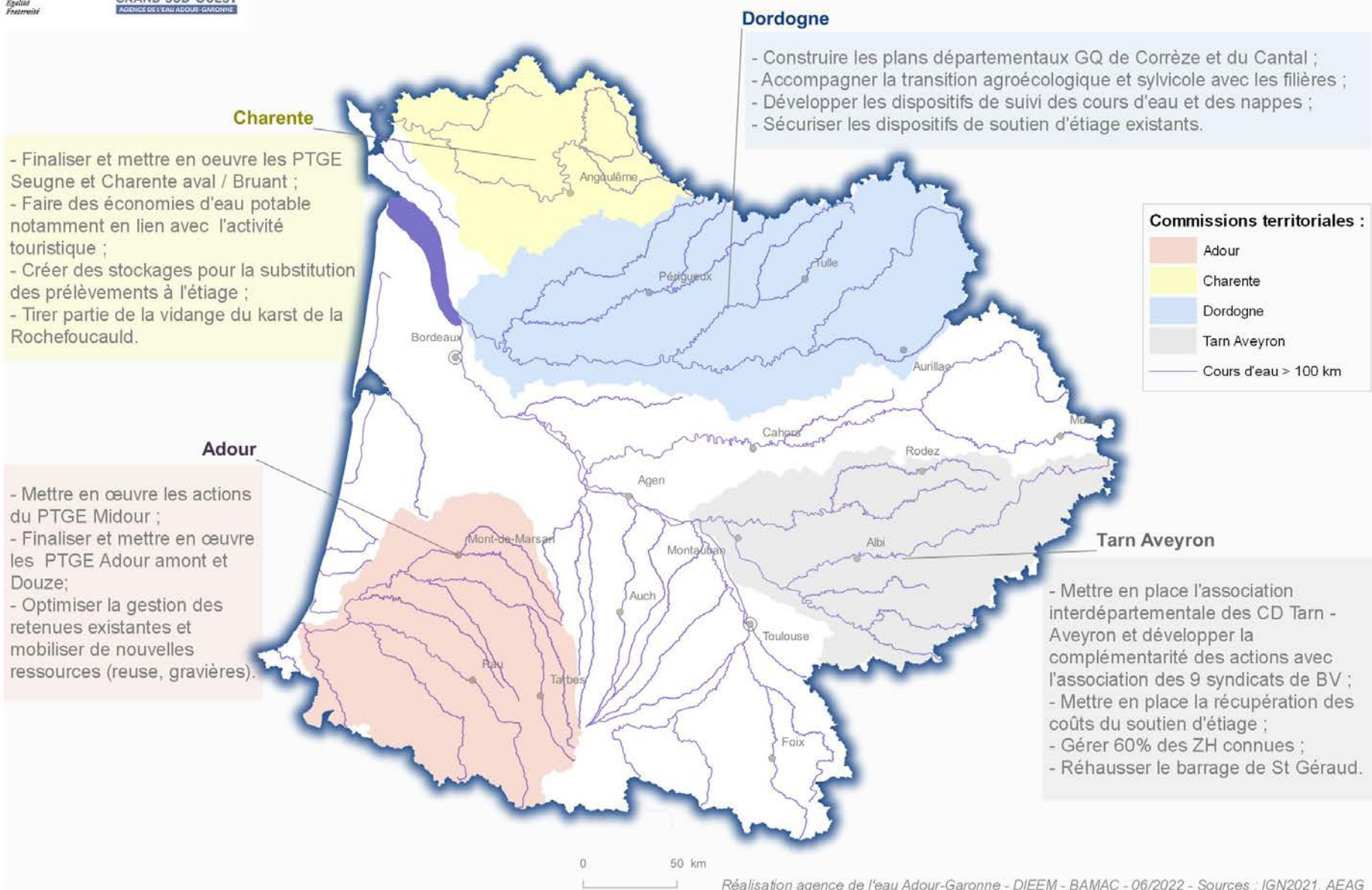


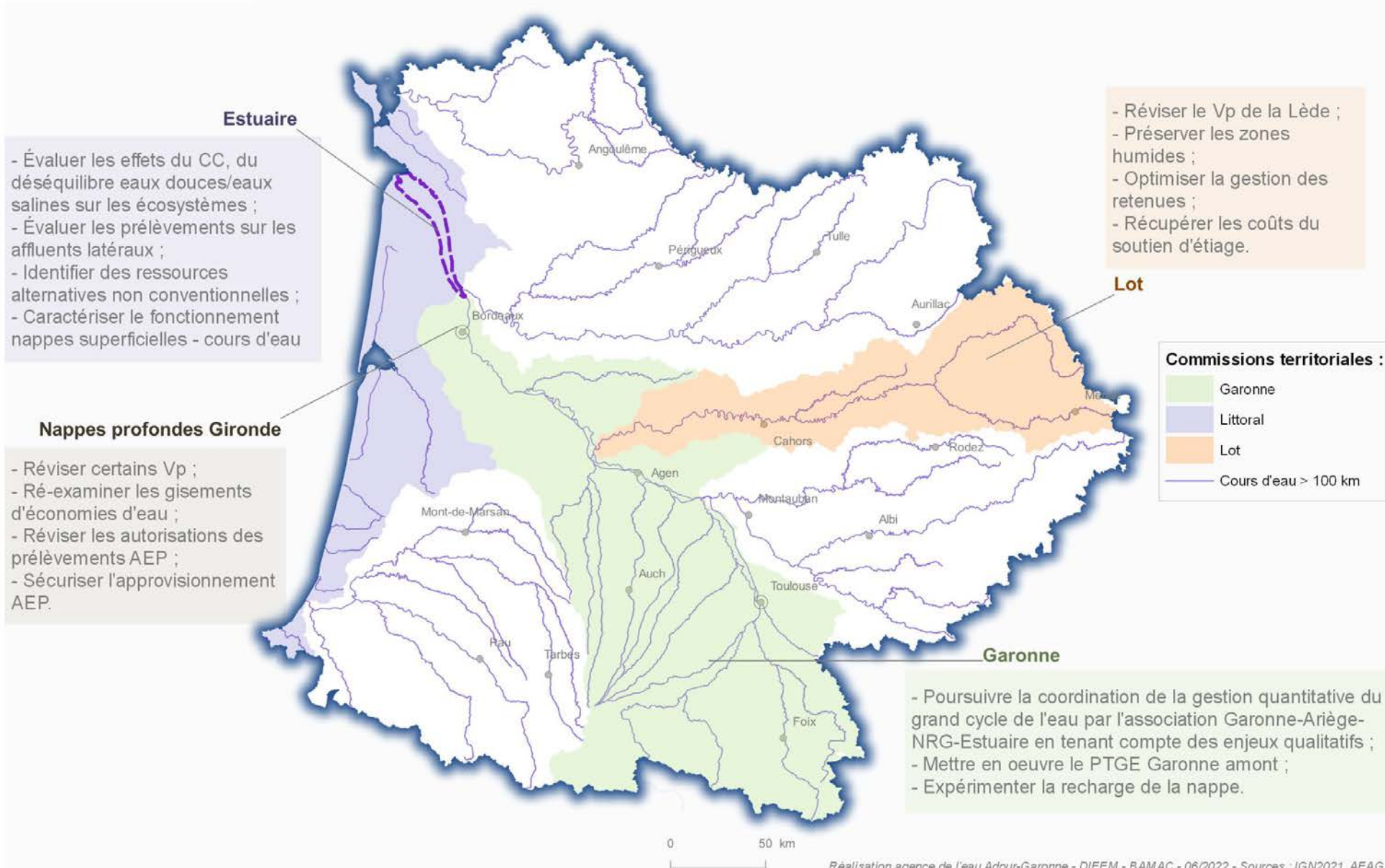
# Feuilles de route des EPTB dans les sous bassins hydrographiques et nappes

**Comité de bassin  
du 29 juin 2022**

## Des feuilles de route porteuses d'actions structurantes dans chacun des sous-BV (1)



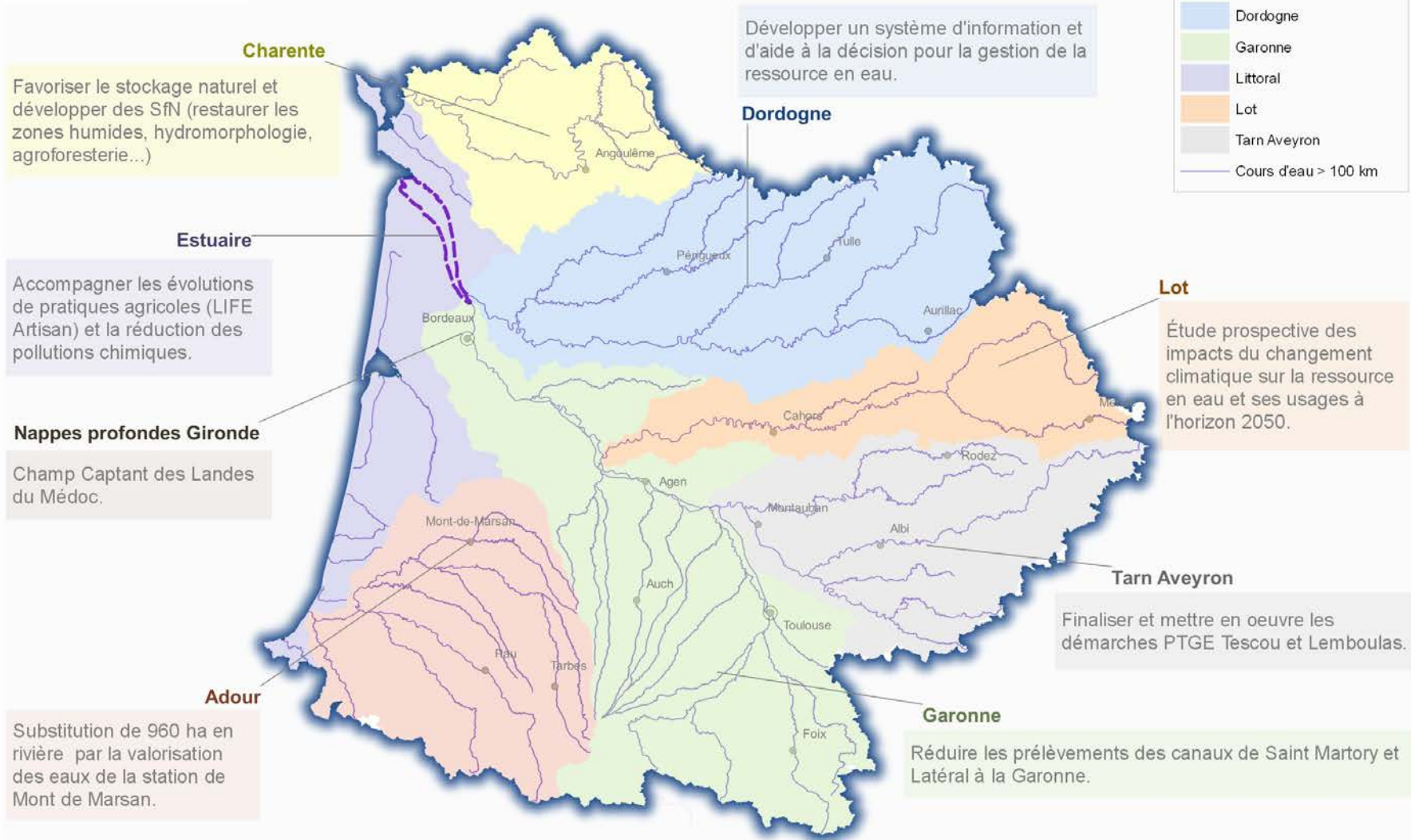
## Des feuilles de route porteuses d'actions structurantes dans chacun des sous-BV (2)



## Des actions immédiatement opérationnelles

### Commissions territoriales :

- Adour
- Charente
- Dordogne
- Garonne
- Littoral
- Lot
- Tarn Aveyron
- Cours d'eau > 100 km



**Charente**  
Favoriser le stockage naturel et développer des SfN (restaurer les zones humides, hydromorphologie, agroforesterie...)

Développer un système d'information et d'aide à la décision pour la gestion de la ressource en eau.

**Estuaire**  
Accompagner les évolutions de pratiques agricoles (LIFE Artisan) et la réduction des pollutions chimiques.

**Nappes profondes Gironde**  
Champ Captant des Landes du Médoc.

**Lot**  
Étude prospective des impacts du changement climatique sur la ressource en eau et ses usages à l'horizon 2050.

**Adour**  
Substitution de 960 ha en rivière par la valorisation des eaux de la station de Mont de Marsan.

**Tarn Aveyron**  
Finaliser et mettre en oeuvre les démarches PTGE Tescou et Lemboulas.

**Garonne**  
Réduire les prélèvements des canaux de Saint Martory et Latéral à la Garonne.

# Quelques difficultés et besoins identifiés par les territoires

## Technique

- Chiffrer les gains attendus sur les actions type SFN
- Besoins humains pour animer les démarches
- Appui à la facilitation de la mise en œuvre

## Règlementaire

- Adapter les outils règlementaires aux actions (ex : gestion des débits)
- S'appuyer sur les services de l'Etat pour la gestion des débits
- Intégrer les actions prévues par les PTGE dans les AUP (cf. décret 23/06/21)

## Financier

- Sécuriser les financements publics Régions PSR/Agence
- Adapter le cadre financier aux projets les plus pertinents
- Faire émerger des systèmes assurantiels
- Réfléchir à des PSE avec des objectifs quantitatifs
- Favoriser les stratégies foncières



# L'accompagnement Etat et Agence vers les territoires

- Soutien d'Appels à projets AP (économies d'eau en agriculture et industrie, barrages, agroécologie, Zones humides, réuse, désimperméabilisation des sols)
- Etudes sur la mobilisation de volumes non utilisés dans les retenues existantes
- Faisabilité et investissements dans les retenues hydroélectriques pour mobiliser des volumes supplémentaires pour le soutien d'étiage
- Financement des projets opérationnels des territoires, de l'animation/ déploiement des feuilles de route
- Développement et partage des retours d'expérience sur les gains attendus des différents leviers (plateforme des économies en eau, GIP transition)
- Massification de la transition agroécologique au travers du PACTE (plus de 150 projets en 2022)
- Soutien de la dynamique des PTGE d'ici 2024,
- Renouvellement des Autorisations uniques de prélèvement (AUP) et accompagnement des OUGC
- Etudes de connaissance et de recherche
- Coordination de la gestion de la sécheresse par les arrêtés cadres de l'Etat

# Table ronde n°1

## Stocker l'eau de toutes les manières possibles

- Estuaire : Françoise de Roffignac
- Dordogne : Pascal Coste
- Tarn-Aveyron : Yves Regourd
- Lot : Daniel Borie



# Table ronde n°2

## Sobriété et efficacité de l'eau

- Nappes profondes Gironde : Célia Monseigne
- Garonne : Jean-Michel Fabre
- Adour : Paul Carrère
- Charente : Michaël Canit





# Conclusions - suites à donner

## Au niveau des sous-bassins:

- Poursuivre la concertation avec tous les acteurs des territoires (Elus, associations, acteurs économiques...)
- Engager dès à présent les actions opérationnelles prêtes à démarrer,
- Poursuivre ensemble la quantification des gains estimés et l'estimation des coûts, en vue de la programmation financière

## Au niveau du bassin :

- Poursuite des travaux entre les équipes
- Points réguliers d'avancement et partage d'expérience tous les 6 mois en associant préfets coordonnateurs, présidents d'EPTB, présidents de Commissions Territoriales
- D'ici la fin de l'année, finalisation :
  - d'un plan pluriannuel d'investissement sur 10 ans sur l'ensemble des leviers identifiés dans les Feuilles de route;
  - de l'accompagnement financier à prévoir
  - dans le cadre du nouveau modèle économique (perspective Entente décembre 2022 avec travaux sur 3 chantiers avec les EPTB);
- Mobilisation de l'Etat (services et opérateurs) au travers de : l'accompagnement des territoires, des échanges de pratiques et REX, d'expertise, de leviers financiers



**Merci de votre attention**